



Fédération Nationale de l'Énergie et des Mines cgt - FORCE OUVRIÈRE

**SYNDICAT GENERAL FORCE OUVRIERE
DES PERSONNELS DES MINES ET ASSIMILES**



Paris, le 28 février 2011.

Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la
Santé
127, Rue de Grenelle
75700 PARIS

Objet ;

**Situation de LA SNET, entreprise issue de la
création du pôle électrique de Charbonnages de France**

Monsieur le Ministre,

Nous nous devons de vous rappeler que la fin de l'extraction charbonnière en France par les Charbonnages de France avait permis la création du pôle électrique de CDF, sous le nom de la SNET (Société Nationale d'Electricité et de Thermique), en janvier 1995.

La SNET a connu différentes phases de restructurations, ayant permis sa privatisation, et dont l'actionnaire actuel est l'énergéticien allemand, EON.

Celui-ci a pris les commandes de la SNET en, 2010, après les péripéties d'une OPA lancée par EON, sur le propriétaire précédent, l'espagnol ENDESA.

Les partenaires sociaux ont obtenu dans le cadre d'un dialogue social partagé avec les actionnaires espagnols, l'engagement de réaliser un plan industriel ambitieux, permettant aux sites actuels de production, une pérennisation de leurs activités industrielles par la construction de nouvelles centrales au gaz en remplacement des centrales au charbon, ne répondant plus aux exigences environnementales en 2015.

Ce plan industriel permettait aux salariés, employés sur les sites de production de Saint-Avold en Moselle, de Montceau les Mines en Saône et Loire, d'Hornaing dans le Nord et de Gardanne dans les Bouches du Rhône, d'avoir une confiance dans l'avenir industriel, économique et social de leur région.

Depuis sa prise de commande, en 2010, l'actionnaire EON a gelé l'ensemble du plan industriel, sauf l'investissement sur la centrale Emile Huchet à Saint-Avold, déjà engagé au moment de l'aboutissement de l'OPA. Nous sommes aujourd'hui très inquiets sur l'avenir des tranches au charbon, tant celles dont l'avenir ne peut aller au-delà de 2015, que celles répondant aux normes environnementales futures.

EON, au motif de raisons économiques, essentiellement liées au coût du charbon importé, des taxes sur les gaz à effet de serre, et autres contraintes financières, ne fait plus fonctionner les tranches de production. La raison essentielle pour nous, est son accès futur au nucléaire d'EDF, dans le cadre de la Loi NOME.

Pour FO, nous y voyons une menace sur les emplois dans les centrales à court terme, dans des régions déjà fortement impactées par la fermeture des mines.

Nous sollicitons de votre haute bienveillance une intervention auprès de l'actionnaire allemand EON, afin de le sensibiliser sur les retombées sociales néfastes, si la politique industrielle actuelle est poursuivie, et qu'une révision devrait être envisagée sur la base du plan industriel initial.

Vous comprendrez que les personnels et ses représentants ne pourront accepter que l'emploi dans l'industrie électrique dans les régions minières, soit sacrifié par le fait qu'EON aurait accès au nucléaire d'EDF et aux concessions hydrauliques éventuellement, sans obligation d'investissement futur dans de nouveaux outils de production.

Nous vous sensibilisons également sur le cas particulier du personnel de la Centrale Emile Huchet en Moselle.

En effet, un tiers du personnel sur 350 salariés a des droits ouverts à un départ en retraite, sans qu'aucune discussion ne soit engagée pour permettre le remplacement des futurs départs par des jeunes du bassin houiller mosellan.

Les compétences actuelles du personnel pourraient également servir à la réalisation d'un plan ambitieux d'apprentissage par alternance, que votre Gouvernement et vous-même semblaient vouloir promouvoir, afin d'apporter une réponse aux demandeurs d'emplois dans les régions.

Espérant avoir su retenir votre attention et en vous remerciant de l'intervention que vous diligenteriez auprès de l'actionnaire EON,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Secrétaire Général,



J.P.DAMM